

Annoncés par le Président de la République en juin dernier,

les « *États généraux de l'alimentation* » visent à :

- Relancer la création de valeur et en assurer l'équitable répartition,
- Permettre aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail par le paiement des prix justes
- Accompagner la transformation des modèles de production pour mieux répondre aux attentes des consommateurs
- Promouvoir les choix consommation privilégiant une alimentation saine, sûre et durable



Méthode

Les États généraux de l'alimentation s'organisent en deux chantiers :

- un premier chantier consacré à la création et à la répartition de la valeur ;
- et un deuxième chantier portant sur une alimentation saine, sûre, durable et accessible à tous.

Le débat conduit dans le cadre des États généraux de l'alimentation associera l'ensemble des parties prenantes : monde agricole et de la pêche, industrie agroalimentaire, distribution, consommateurs, restauration collective, élus, partenaires sociaux, acteurs de l'économie sociale et solidaire, et de la santé, ONG, associations caritatives et d'aide alimentaire à l'international, banques et assurances.



Calendrier

Les citoyens seront appelés à contribuer via une grande consultation publique permettant d'enrichir la réflexion.

Elle sera ouverte le 20 juillet et s'achèvera à la fin du mois d'octobre. 14 ateliers thématiques se dérouleront entre la fin du mois d'août et la fin du mois de novembre. L'ensemble des attendus et contributions serviront à élaborer un agenda des solutions.

Plus d'information sur le site : <https://www.egalimentation.gouv.fr>